

Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune.

Lieux :

Chaque enfant sera accueilli en péri-scolaire sur le lieu de sa scolarité.

A.P.S. BOURGNEUF Préfabriqués du Centre de Loisirs Groupe scolaire Bourgneuf 45560 St Denis en Val Tél. : 02.38.76.56.29	A.P.S. BRUYERES Restaurant du groupe scolaire de Bruyères 45560 St Denis en Val Tél. : 02.38.76.80.51	A.P.S. CHAMPDOUX Salle polyvalente du groupe scolaire de Champdoux 45560 St Denis en Val Tél. : 02.38.76.84.61
---	--	---

Jours et Horaires d'accueil :

Les accueils péri-scolaires sont ouverts en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf jours fériés.
 De 07h30 à 09h00 et de 16h30 à 18h30.

Restauration :

Un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de chaque A.P.S., et au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

* La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année.

* Les inscriptions se font à la demi-journée ou à la journée selon la fréquentation choisie (matin OU après-midi OU matin+après-midi).

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Tranches de Quotient Familial	Tarifs journée 2010	Tarifs matin 2010	Tarifs soir 2010
Tranche 1 : De 0 à 465	2,72 €	1,52 €	2,36 €
Tranche 2 : De 466 à 599	2,75 €	1,57 €	2,41 €
Tranche 3 : De 600 à 710	3,00 €	1,78 €	2,72 €
Tranche 4 : De 711 à 1200	3,63 €	1,88 €	3,24 €
Tranche 5 : De 1201 à 2500	4,00 €	2,09 €	3,45 €
Tranche 6 : 2501 et plus	4,08 €	2,15 €	3,51 €

***La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants.
 Mais l'inscription reste obligatoire.***

En cas de non présentation de la carte QF 2010, le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Les prestations facturées seront les présences réelles de vos enfants.

Mode de règlement et facilité de paiement :

- Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)
- Par carte bancaire en fin de mois
- Par chèques vacances ANCV
- Par chèques **CESU PREFINANCES**

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières